

Sainte-Ménéhould et le personnel de la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Sainte-Ménéhould, le 21 juin 2024.

Par délégation du Maire,
L'Adjoint



A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned to the right of the official seal.